

# Tour de la montagne de Buègue



Une randonnée proposée par Charlotte.S

Une randonnée qui permet de visiter un joli village, les restes de l'une des plus anciennes abbayes de la Gaule mais aussi d'apprécier les paysages de la Drôme. Avec un peu de chance les vautours du Rocher du Caire vous accompagneront le long du parcours.



Trace n° 26343

|                         |          |                         |                            |
|-------------------------|----------|-------------------------|----------------------------|
| <b>Durée</b>            | 6h 50    | <b>Difficulté</b>       | Moyenne                    |
| <b>Distance</b>         | 16,45 km | <b>Retour au départ</b> | Oui                        |
| <b>Dénivelé positif</b> | 758 m    | <b>Activité</b>         | Pédestre                   |
| <b>Dénivelé négatif</b> | 756 m    | <b>Commune</b>          | Saint-May (26510)          |
| <b>Point haut</b>       | 1 004 m  | <b>Régions</b>          | Alpes, Baronnies, Dauphiné |
| <b>Point bas</b>        | 408 m    |                         |                            |

## Description

Parking possible sur la D570 au pied du village de [Saint-May](#).

(D/A) Emprunter la petite route qui monte vers le village.

(1) A l'épingle à cheveu continuer tout droit en direction de l'Abbaye de Bodon. La route s'élève alors régulièrement.

(2) Après avoir dépassé la chapelle et les restes de l'Abbaye de Bodon, juste après une maison prendre la piste qui démarre à gauche et qui monte vers un groupe de maison (ferme et gîte) qu'il faut dépasser pour continuer à monter jusqu'au Col de Saint-May.

(3) Au niveau du col, un chemin balisé de points Orange permet de changer de versant (quelques mètres à gauche du chemin fléché "Rémuzat - Léoux"). Ce sentier commence à flanc de montagne avant d'entamer une descente relativement abrupte.

(4) Rester attentif pour ne pas manquer le moment où il faut emprunter vers la gauche le GR® de Pays "Tour des Baronnies". L'embranchement est discret et le balisage peu visible dans ce sens. Suivre ce GRP® qui monte jusqu'au Col de Pensier puis redescend jusqu'aux premières maisons du hameau des Bœufs.

(5) Rejoindre la D570 juste avant le pont sur le Ruisseau de Léoux, ne pas emprunter la route mais tourner à gauche sur une belle piste qui offre de beaux points de vue sur les gorges.

(6) Dépasser la ferme de la Botte et bientôt la piste se transforme en sentier pour redescendre assez rapidement vers la route de Saint-May.

(1) Suivre à droite celle-ci qui permet de retourner vers le point de départ (D/A). Au premier virage au-dessus du village un chemin permet d'aller visiter celui-ci.

## Points de passage

- D/A Parking au pied du village de Saint-May - Eygues (rivière) - Affluent du Rhône**  
N 44.425421° / E 5.317449° - alt. 408 m - km 0
- 1 Bifurcation**  
N 44.432064° / E 5.328832° - alt. 595 m - km 1.96
- 2 Piste à gauche**  
N 44.429712° / E 5.331353° - alt. 650 m - km 2.72
- 3 - Col de Saint-May (975 m)**  
N 44.438832° / E 5.340113° - alt. 971 m - km 6.12
- 4 Jonction GR de Pays "Tour des Baronnies"**  
N 44.443934° / E 5.343632° - alt. 865 m - km 6.87
- 5 À gauche, avant la D570**  
N 44.457838° / E 5.315861° - alt. 775 m - km 10.55
- 6 Ferme de la Botte**  
N 44.440207° / E 5.325742° - alt. 819 m - km 12.9
- D/A Parking au pied du village de Saint-May**  
N 44.425383° / E 5.317481° - alt. 409 m - km 16.45

## Informations pratiques

### À voir

Rémuzat et la maison des vautours, Nyons et les Baronnies.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-de-la-montagne-de-buegue/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

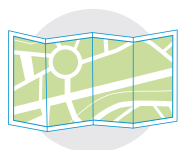
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



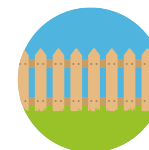
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



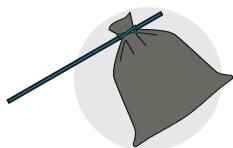
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



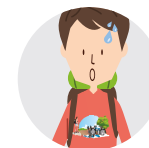
#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**